

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Édifice Marchand et Édifice Le Parallèle

Date : 25 mai 2017

Nombre de signalements de violence : 4 Marchand 5 Parallèle _____

Nombre de signalements d'intimidation : 3 Marchand 3 Parallèle _____

Nombre de plaintes : 0 plainte officielle à la Commission scolaire

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
Les élèves ont été sensibilisés à l'importance de maintenir un climat sain dans l'école et sans violence. Nous avons continué à miser sur l'intégration des élèves issus d'autres nationalités ainsi que les élèves faisant partie de la classe SFIS et le groupe santé mentale.	Le personnel et la clientèle ont été sensibilisé à l'importance que les témoins rapportent les situations d'intimidation ou de violence qu'ils soient un élève ou un membre du personnel. Le processus d'intervention en lien avec les situations d'intimidation et de violence a été présenté. Les situations de signalement ont été saisies dans le fichier de la commission scolaire prévu à cet effet. .

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés : oui

Les mesures de prévention : oui /non pourquoi? Oui : En début d'année, dans les deux édifices, la directrice adjointe accompagnée des intervenants du service à l'élève a fait le tour des classes pour présenter le code de vie. À chaque entrée d'élèves, les intervenants des deux édifices, en abordant le code de vie, ont mis l'accent sur l'importance de signaler tout acte d'intimidation. À l'édifice Marchand, nous avons continué le projet d'émulation consistant à faire un tirage afin de récompenser les actes de civisme ainsi que toute action positive des élèves. Cette année, on procédait au tirage aux deux semaines. Nous avons un cours optionnel : **Mentorat** pour des élèves qui désirent aider les élèves des classes SFIS, santé mentale et francisation. La présence des élèves qui s'inscrivent à ce cours aide grandement ces élèves plus vulnérables à mieux s'adapter.

Il y a eu une activité spéciale sur la santé mentale qui consistait à présenter à tous les élèves de Marchand divers témoignages sur le vécu de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Cette activité avait pour but de démystifier la santé mentale et de faire lever les préjugés. Cette activité a connu un grand succès. La psychoéducatrice a également animé un atelier sur la prévention du suicide..

Une activité sur la cybercriminalité a été donnée au Parallèle par la Sureté du Québec et a suscité des réactions positives chez les élèves. À Marchand, deux intervenants ont été formé par le service de Police sur le processus d'intervention face au sextos et aux photos transmises sur internet. On leur a remis une trousse d'intervention qui décrit bien toutes les étapes à suivre dans de telles situations.



Des intervenantes de la Citad'elle sont venues au Parallèle donner un atelier sur la violence conjugale et présenter leur service. À Marchand, la maison d'Ariane, centre d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale est venue traiter du même sujet.

Soutien aux enseignants : Nous avons cette année offerts à tous les enseignants de Marchand et du Parallèle des rencontres de coaching animées par la psychoéducatrice et l'agent de service social afin de les aider à cibler des situations problématiques rencontrées en classe. Ceux-ci devaient remplir un questionnaire d'auto-évaluation et par la suite partager en petits groupes leurs expériences. Par la suite, on leur proposait des moyens pour favoriser une meilleure relation avec leurs élèves ainsi que des outils d'intervention ayant pour but de prévenir l'intimidation et la violence. La plupart des enseignants ont apprécié ces rencontres et certains sont venus consulter les intervenants responsables par la suite. Nous aurions souhaité que davantage d'enseignants viennent nous consulter face à leur difficulté à transiger avec certains élèves.

Les modalités de signalement et de consignation : oui/non pourquoi? Oui :

On retrouvait dans l'agenda des élèves une page de signalement d'un acte d'intimidation que l'élève pouvait remplir et remettre à un intervenant. On retrouvait également des feuilles de signalement au service à l'élève bien en vue. Ce mode de transmission n'a été utilisé par aucun élève.

Le signalement de ces situations ont été faits par les victimes et des témoins. Les élèves concernés se rendaient au service à l'élève et venaient voir les intervenants directement. Les situations relevant d'intimidation ou de violence fut aussitôt prise en charge par les intervenants. La plupart des situations ont nécessité l'intervention de la direction adjointe. Cette année, quatre enseignants ont été victime de violence verbale (menaces) de la part d'élèves. Trois enseignants ont contacté la direction et un intervenant. Pour ce qui est de l'autre enseignant qui a reçu des menaces, c'est un collègue qui en a parlé à la direction. Toutes les interventions mises en place ont été consignées dans l'outil de la Commission scolaire prévu à cet effet.

Les mesures éducatives et de sanction : oui/non pourquoi? Cette année il y a eu une augmentation de violence à Marchand et au Parallèle. La plupart des élèves qui ont intimidé ou menacé ont été suspendu. Des rencontres avec la direction et un intervenant ont eu lieu à leur retour. Dans certains cas, il y a eu des rencontres de médiation. Une enseignante a porté plainte à la police envers un élève qui lui a fait des menaces. Ce dernier a été expulsé et a demandé une rencontre de médiation avec son agent de probation et l'enseignante, Cette rencontre devrait avoir lieu sous peu.

Les mesures de soutien : oui/non pourquoi? Des mesures de soutien furent apportées à tous les élèves et qui furent victimes ou témoins d'intimidation et de violence. Ils ont pu bénéficier de rencontres individuelles dans le but de les rassurer et de les outiller afin de mieux s'affirmer. Les enseignants qui ont vécu de la violence ont bénéficié du soutien de la psychoéducatrice et de la direction.. Les auteurs de menace et d'intimidation ont également été rencontrés afin d'être conscientisés sur l'impact de leurs gestes. Nous les avons référés à des organismes spécialisés comme ACCROC mais la plupart n'était pas réceptif à entreprendre une démarche. Nous avons exigé à une élève d'entreprendre une thérapie. Cette dernière avait déjà un suivi à l'extérieur. .

Les difficultés rencontrées : Cette année, tous les intervenants avaient accès à l'outil de consignation de la Commission scolaire mais certains oubliaient de consigner les situations pour lesquelles ils avaient intervenus. Au Parallèle, il y a eu deux TES en remplacement pendant l'année. La psychoéducatrice a dû s'acquitter de cette tâche.



Les éléments facilitateurs : Les élèves qui ont été témoins d'intimidation sont rapidement venus nous avertir. Lorsqu'un intervenant commençait une intervention et s'absentait le lendemain, l'information était rapidement transmise à un autre intervenant qui prenait la relève. Les situations se réglaient assez rapidement. La direction adjointe est rapidement intervenue dans toutes les situations qui ont nécessité son intervention. Les enseignants avaient accès à des documents lors des rencontres de coaching qui pouvaient leur servir avec leurs interventions.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves) Nous avons remarqué qu'il s'est installé une confiance entre les membres du personnel. Ceux-ci répondaient rapidement à une demande d'information sur un élève. Une bonne collaboration s'est installée entre les intervenants. Par exemple, lorsqu'un intervenant qui avait commencé une intervention et était absent, un autre intervenant prenait la relève et lui transmettait l'information.</p> <p>Les enseignants qui ont vécu de la violence ont fait preuve de confiance envers les intervenants et la direction et ont accepté de se remettre en question et de se faire accompagner dans cette situation difficile.</p>	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel) Les élèves se sont sentis à l'aise de venir chercher de l'aide lorsqu'ils se sentaient intimidés et ils ont appréciés le soutien que nous leur avons apportés. Beaucoup de témoins sont venus nous rapporter des situations de violence. Il y a eu de la solidarité avec une victime en particulier. Les témoins ont fait des rapports à la police lors de la plainte d'une victime.</p> <p>Suite à nos interventions de sensibilisation face à l'intimidation, plusieurs élèves n'ont pas hésité à signaler les manques de respect de la part de certains élèves. Même s'il ne s'agissait pas toujours d'intimidation, des actions préventives étaient alors apportées, ce qui permettait de prévenir l'enveniment du conflit et d'apporter le soutien nécessaire aux élèves concernés.</p>	<p>Cette année, il n'y a eu une seule communication avec les parents face à une situation d'intimidation qui se passait dans l'autobus scolaire au Parallèle.</p>	<p>Il y a eu deux plaintes de déposer à la police. car pour une situation, les témoins ont été victime de menaces. Certaines victimes ont été référées au CLSC. Pour les auteurs, on leur a fortement recommandé de consulter ACCROC afin de travailler sur leur comportement violent.</p>



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

--	--	--	--

Recommandations



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

Nous recommandons que l'an prochain les enseignants qui n'ont jamais bénéficié des rencontres de coaching puissent y participer. Nous croyons qu'il serait souhaitable que quelques rencontres d'échanges puissent se dérouler au cours de l'année avec des enseignants volontaires. Nous voudrions sensibiliser ceux-ci à l'importance de venir consulter les intervenants aussitôt qu'il se sente dépassé par le comportement d'un élève afin que nous puissions mettre rapidement en place des stratégies d'intervention.

L'évaluation du plan de lutte de l'école _____ a été approuvée par le Conseil d'Établissement le _____ 2016. No de résolution : _____